



PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DE LA VALLEE DE LA BENOUË (VIVA-BENOUË)

Financement : IDA N° 6770 - CM

Agence d'Exécution : MEADEN

UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)

Pays : Cameroun
Nom du Projet : Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BENOUË)
Titre de la mission : Sélection d'un organisme spécialisé (ONG) pour la sensibilisation des populations riveraines du projet sur la protection environnementale et la lutte contre les maladies hydriques et la prolifération des IST/VIH-SIDA
N° de référence : CM-MEADEN-348240-CS-CQS: Selon le Plan de Passation des Marchés approuvé le 06 juin 2023

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° 028/AMI/IMINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUË/UGP/RAF/SQE/ASPM/2023 DU 05/09/2023
POUR LA SELECTION D'UN ORGANISME SPECIALISE (ONG) POUR LA SENSIBILISATION DES POPULATIONS
RIVERAINES DU PROJET SUR LA PROTECTION ENVIRONNEMENTALE ET LA LUTTE CONTRE LES MALADIES
HYDRIQUES ET LA PROLIFERATION DES IST/VIH-SIDA

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un Crédit de l'Association Internationale pour Développement (IDA) pour financer le Projet de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BENOUË), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour effectuer des paiements des « **Sélection d'un organisme spécialisé (ONG) pour la sensibilisation des populations riveraines du projet sur la protection environnementale et la lutte contre les maladies hydriques et la prolifération des IST/VIH-SIDA** ».
2. La mission du Consultant, consiste à l'organisation des campagnes de sensibilisation dans les villages riverains du projet afin de contribuer à la réduction du taux de prévalence des IST/VIH-SIDA et maladies hydriques dans la zone du projet, de limiter la pression sur les ressources naturelles, d'atténuer la dégradation des différentes composantes de l'environnement. Sans être exhaustif, cette mission comprendra principalement les tâches suivantes : (i) Sensibiliser les populations cibles sur les risques d'une sexualité irresponsable et précoce, (ii) Organiser les causeries éducatives et démonstration sur les modes de transmission des IST/VIH-SIDA, les mesures de prévention et les traitements disponibles, (iii) Projeter les films documentaires sur le VIH-SIDA, (iv) Organiser les séances de dépistage volontaire et distribuer si nécessaire les préservatifs (Masculin et féminin), (v) Informer et sensibiliser les populations riveraines sur les différentes fonctions et usages de la faune et de la flore, et les conséquences d'une gestion non rationnelle de ces ressources, (vi) Proposer aux populations cibles quelques stratégies de gestion durable des ressources naturelles, (vii) Communiquer sur les méthodes de potabilisation de l'eau et (viii) Faire des démonstrations sur les méthodes de potabilisation de l'eau.

Les termes de référence (TDR) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse électronique suivante : vivabenoue237@gmail.com avec copie à dokarimovic@hotmail.com.

3. Le Coordonnateur du Projet VIVA-Bénoué invite les Consultants (ONG) intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils possèdent des qualifications requises et une expérience pertinente pour exécuter la mission. Le Consultant recherché doit remplir les critères suivants : (1) **Qualification et compétence** : (i) Etre une organisation/firme ayant une existence légale reconnue au sens de la loi N°90/053 du 19 décembre 1990 portant sur la liberté d'association au Cameroun ou un bureau d'études, (ii) Être une ONG spécialisée dans le domaine de la protection de l'environnement, la prévention des maladies et le développement communautaire. (2) **Expérience professionnelle générale** : Disposer d'au moins cinq (5) ans d'expérience avérée dans les activités de sensibilisation, plaidoyers ou de renforcement des capacités liées à la problématique de la protection de l'environnement et de la prévention des maladies (hydriques et IST/VIH-SIDA) (3) **Expérience professionnelle spécifique** : Présenter au moins une (01) expérience justifiée dans les activités similaires



NB : Une expérience dans la région/zone du projet et la capacité à travailler dans les langues locales des communautés seraient des atouts.

4. L'attention des consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16, et 3.17 des « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI), disponible à l'adresse web suivante : www.worldbank.org/procurement » énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt.
5. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres entreprises pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'il est sélectionné.
6. Il est porté à la connaissance des Consultants que le Cabinet sera sélectionné selon la méthode de « **Sélection Fondée sur les Qualifications des Consultants (SQC)** », telle que définit dans le **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)** de la Banque Mondiale édition de Juillet 2016, revue en Janvier 2017, en Octobre 2017 et en Novembre 2020 sur la Section VII, paragraphes, 7.3 et la langue de travail est le français. De plus amples informations peuvent être obtenues du lundi au vendredi, de 9h00 à 15h00 heure locale à l'adresse ci-dessous.
7. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent parvenir par courrier dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, au plus tard le 04/10/2023 à 15h00, heure locale (ou 14 h 00 GMT), et portant la mention suivante :

« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 028 /AMI/IMINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/RAF/SQE/ASPM/2023 DU 05/09/2023 - POUR LA SELECTION D'UN ORGANISME SPECIALISE (ONG) POUR LA SENSIBILISATION DES POPULATIONS RIVERAINES DU PROJET SUR LA PROTECTION ENVIRONNEMENTALE ET LA LUTTE CONTRE LES MALADIES HYDRIQUES ET LA PROLIFERATION DES IST/VIH-SIDA»

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Le cas échéant, les manifestations peuvent parvenir par courrier électronique à l'adresse ci-après : vivabenoue237@gmail.com avec copie à dokarimovic@hotmail.com.
8. L'adresse de dépôt des manifestations est Monsieur le Coordonnateur du Projet VIVA-BENOUE, Bureau Annexe de l'UGP, sis à la Mission d'Études pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN) – Garoua / Cameroun, en face des bureaux de la Légion de Gendarmerie, rue secondaire Amadou Banisse, Tél. : (+237) 690 56 75 55/699 03 57 90, Email : vivabenoue237@gmail.com avec copie à dokarimovic@hotmail.com.

Copie :

- MINEPAT ;
- MEADEN ;
- UGP (Affichage) ;
- ARMP ;
- ARCHIVES/CHRONO.

Fait à Lagdo, le

05/09/2023.

LE COORDONNATEUR

